

TUNISIE

Péril en la demeure

SVEN LOEFFLER



Cafouillages au sommet, manœuvres politiques, récession brutale, finances publiques dans le rouge, résurgence du terrorisme, le tout sur fond de crise sanitaire... Il y a le feu au lac !

RADHI MEDDEB

Le 8 septembre, l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) de Tunisie se réunissait pour la troisième fois depuis les législatives d'octobre 2019 pour un vote de confiance à un nouveau gouvernement. En janvier 2020, elle avait censuré le gouvernement Jemli, candidat malheureux d'Ennahdha, laquelle perdait ainsi la main au profit du président de la République pour la désignation du chef du gouvernement. Enna-

hdha était sortie première des urnes, mais avec moins de 20 % des voix et à peine 25 % des sièges. Elle avait surestimé ses capacités à remporter la mise, allant jusqu'à désigner comme chef de gouvernement un candidat inconnu du grand public. Sa seule qualité était probablement d'être suffisamment docile pour mettre le gouvernement aux ordres de l'ARP et de son président Rached Ghannouchi. Reprenant la main, comme le prévoit la Constitution, le chef de l'État, Kaïs Saïed, après une consultation minimale et formelle

des formations représentées à l'ARP, portait son choix sur un chef de parti sans députés, candidat malheureux à la présidentielle avec un score sans appel de 0,3 % des voix. Ce dernier, Elyes Fakhfakh, obtenait quand même la confiance de l'ARP, sous la menace à peine voilée du président de dissoudre l'Assemblée en cas de vote négatif, dans un contexte où les sondages indiquaient un affaiblissement des principaux partis représentés au Parlement au profit du Parti destourien libre, parti apparenté au RCD, ex-parti dissous du président déchu Ben Ali.

Hélas pour lui, il s'est empêtré très vite dans une affaire de conflit d'intérêts, avec des participations non déclarées à temps dans le capital d'entreprises ayant bénéficié de marchés publics, y compris pendant la période de sa présidence.

Il n'en fallait pas plus pour le contraindre à démissionner. C'est dans ces conditions que Hichem Mechichi, un quadragénaire, pur produit de l'administration, est désigné au poste de chef du gouvernement. Il avait alors, constitutionnellement, un mois pour former son cabinet et solliciter la confiance de l'ARP. Là aussi, la consultation des partis est de pure forme. Le chef de gouvernement désigné opte dès le départ pour un cabinet de compétences non partisans. Le gouvernement semble concocté, pour l'essentiel, à Carthage, au siège de la présidence. Des tiraillements se font jour entre le président de la République et son chef de gouvernement désigné, conduisant le premier à réunir, la veille du vote de confiance, les chefs de quatre partis représentant la coalition sortante. Leur aurait-il suggéré à cette occasion de censurer le gouvernement qu'il avait lui-même enfanté? Certaines des personnes présentes l'affirment. Le président le démentira catégo-

riquement lors de la cérémonie de prestation de serment du nouveau gouvernement deux jours plus tard.

Il n'empêche, des cafouillages multiples ont émaillé le processus de formation du gouvernement Mechichi. Il y a d'abord cette confirmation publique par le président du ministre de la Culture, que le chef du gouvernement avait publiquement écarté et qui, à peine nommé et avant même le vote de l'ARP, avait annoncé sur les réseaux sociaux son retrait. La Culture ne fait pourtant pas partie

du domaine réservé du président, limité par la Constitution aux Affaires étrangères et à la Défense. Il y a eu également ce changement du nom du ministre de l'Équipement et de l'Habitat entre la liste proposée par le chef du gouvernement au président et celle transmise par ce dernier

à l'ARP. Il y a eu aussi la désignation d'un ministre, membre du gouvernement sortant, secrétaire général d'un parti jusqu'à sa récente démission, le 5 août, pour accéder au statut de non-partisan, marque de fabrique du nouveau gouvernement.

Échanges violents et menaces

Rien de cela ni même la très grande proximité de plusieurs membres du gouvernement avec le président de la République n'ont empêché une majorité relativement confortable d'apporter ses voix au nouveau gouvernement, scellant une alliance contre nature entre Ennahdha et son aile droite, Al Karama, avec le parti séculier Qalb Tounes. Ce vote ne marque pas pour autant une adhésion des partis politiques, mais l'expression de leur défiance à l'égard du président de la République. Le chef de gouvernement désigné en sera sorti vainqueur. Une victoire à la Pyrrhus?

Alliance contre nature entre les islamistes et le parti séculier Qalb Tounes.



Quel aura été le coût de cette transaction ? Quelles promesses ont pu être faites par le nouveau chef du gouvernement aux adversaires d'hier, alliés d'aujourd'hui ? Quelle sera la nature des relations entre le président et son chef du gouvernement qu'il a failli récuser la veille de son investiture ? De quelle loyauté la nouvelle coalition parlementaire de circonstance fera-t-elle preuve vis-à-vis du gouvernement ? De quelle latitude le gouvernement disposera-t-il vis-à-vis du puissant syndicat UGTT pour engager d'abord les discussions incontournables avec le FMI, ensuite les réformes structurelles inéluctables ?

Le président semble peu enclin à trouver un modus vivendi avec l'ARP et les partis politiques. Les joutes verbales sont légion de part et d'autre. Les échanges sont violents. Les menaces, à peine voilées. Tout cela permettra-t-il au pays de retrouver une stabilité minimale, de se remettre au travail, de redonner confiance aux opérateurs nationaux et internationaux ?

Grogne sociale grandissante

La croissance était poussive avant la pandémie. Le chômage était élevé, le pouvoir d'achat érodé, l'industrie en perdition, la compétitivité de la Tunisie, le moral et la confiance des Tunisiens en berne. Avec le Covid-19 et le confinement, le recul du PIB est brutal : -21,7% au titre du deuxième trimestre de l'année. Des pans entiers de l'économie sont à l'arrêt ou menacent de tomber en ruine : transport aérien, tourisme, artisanat, industrie automobile et aéronautique, exploitation pétrolière, phosphates. La panne économique risque de déboucher sur une crise sociale de grande ampleur. Les entreprises publiques sont au plus mal. Les caisses sociales sont au bord

de la rupture. L'émigration clandestine n'a jamais été aussi florissante. La réponse des autorités en matière de plan de sauvetage de l'économie a manqué d'imagination et d'ambition, comme si la crise était classique et qu'il était possible de retourner à meilleure fortune sans grands frais. Les besoins financiers pour le redressement du tissu économique, des entreprises publiques, du budget de l'État sont

largement au-delà des capacités du pays. La déconnexion est de plus en plus importante entre un

Des pans entiers de l'économie menacent de s'effondrer.



Le nouveau chef du gouvernement Hichem Mechichi arrivant à l'Assemblée pour prononcer son discours de politique générale, le 1^{er} septembre.

pays qui s'enfoncé chaque jour dans le chômage, l'endettement et la pauvreté, et une classe politique qui n'a jamais été aussi innovante en matière de manœuvres, d'alliances et de mésalliances, et à ce point incapable d'apporter les réponses appropriées aux attentes des Tunisiens. Le pays est pris en tenaille entre plusieurs périls : une grogne sociale grandissante, des finances extérieures de moins en moins tenables et un environnement géopolitique qui traduit les appétits des uns et des autres, au grand

mépris des résolutions internationales. À cela s'ajoute le terrorisme, qui vient de rappeler qu'il est loin d'être éradiqué et que son traitement sécuritaire, malgré ses succès, reste nettement déficient.

L'Occident ne cesse de saluer la transition démocratique de la petite Tunisie, dernière lueur des printemps arabes. Cette reconnaissance est insuffisante. Il est largement temps qu'elle se traduise en solidarité agissante. À condition toutefois que les dirigeants tunisiens en fassent aussi leur priorité. ■



MOHAMMED KRIT/SIPA